

**RÉUNION 161002 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ORGANISATION MONDIALE DES PARLEMENTAIRES  
CONTRE LA CORRUPTION (GOPAC)  
DÉCISIONS ET DISCUSSION**

1. **Élection du président** : John Williams, député fédéral de St. Albert (Canada) est élu président.
2. **Élections des membres du Comité exécutif** : temporairement et jusqu'à ce que les membres du conseil d'administration se connaissent mieux, il est jugé utile que ses sept membres soient de régions diverses. Le conseil d'administration convient qu'au terme d'une période qui se situera entre 6 et 9 mois, le choix des membres du Comité exécutif devra être confirmé. De plus, on s'attend à ce que certains des chapitres dont la création a été décidée lors de la conférence seront formés au cours des prochains mois, ce qui élargira la composition du conseil d'administration. Les membres du Comité exécutif sont : le président, **John Williams** (Canada) d'Amérique du Nord; **Muzikari Kombo** (Kenya) d'Afrique; **Kim Yong-Hwan** (Corée) d'Asie; **Giovanni Kessler** (Italie) d'Europe; **Cecilia Romero** (Mexique) d'Amérique du Sud; **Naser Al-Sane** (Koweït) du Moyen-Orient; **Son Chhay** (Cambodge) de l'Asie du Sud-Est.
3. **Secrétariat** : le choix du Centre parlementaire est confirmé comme secrétariat de l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC) et il demande à prendre trois mesures : a) incorporer la GOPAC en tant qu'organisme canadien sans but lucratif; b) entreprendre sur son site Web la discussion sur la constitution de la GOPAC; c) élaborer la version préliminaire d'un plan stratégique et une approche relative au ressourcement pour que le Comité exécutif l'étudie.
4. **Réunion du Comité exécutif** : le président demande qu'on lui donne le temps de réfléchir à la tenue de la conférence, après quoi il convoquera une réunion du Comité.